

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 8 juillet 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Astral Media Inc. (ACM.A)
Plan d'arrangement (Final)

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que BCE Inc. (« Bell ») a annoncé le 5 Juillet 2013 qu'elle a conclu une entente définitive avec Astral Media Inc. (« Astral ») aux termes de laquelle Bell acquerra toutes les actions émises et en circulation d'Astral au moyen d'un plan d'arrangement. Bell acquerra toutes les actions de catégorie A d'Astral au prix de 50,00\$CA l'action.

Astral Media Inc. (ACM.A)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Astral seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 9 juillet 2013**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **ACM deviendra BCE1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **5000,00\$CA**
- **PRIX DE LEVÉE :** **Inchangés**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée seront fixées à 75 000 contrats.
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options ACM seront transférées à la classe d'options BCE1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seules les opérations de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Astral Media Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe après le plan d'arrangement
42,00 \$	ACM	BCE1
44,00 \$	ACM	BCE1
46,00 \$	ACM	BCE1
48,00 \$	ACM	BCE1
50,00 \$	ACM	BCE1
52,00 \$	ACM	BCE1
54,00 \$	ACM	BCE1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché